



Le Bellifontain



1. Edito

Novembre 2022 / Numéro 7

Les feuilles tombent, la fraîcheur des matins, la rosée qui perle, l'automne est arrivé. Noël et le jour de l'an pointent le bout de leur nez.

Nous évoquerons dans ce numéro l'histoire de notre village et un premier article qui retrace l'histoire de Bellefontaine au travers de monuments et de documents anciens. Les travaux du service technique avance, nous devrions poser la toiture avant la fin de l'année, pour être hors d'eau.

Les vœux de la municipalité sont programmés pour le 14 janvier 2023 dans l'après-midi, nous serons heureux de vous recevoir autour d'un verre, après deux années d'attente, nos aînés seront conviés en janvier pour se retrouver autour d'un bon repas.

À la suite de problèmes d'approvisionnement, nous n'avons pas pu respecter nos délais pour mettre en place l'extinction de l'éclairage public, nous pensons être prêts pour le premier décembre. Enedis à démarrer les travaux de remplacement du transformateur rue des sablons se qui occasionne des problèmes de circulation, soyons patients pour un nouveau visage de ce quartier.

Je vous souhaite le meilleur pour les prochaines semaines en attendant les fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine

SOMMAIRE

1. Edito
2. Bellefontaine un peu d'histoire
3. D'hier et d'aujourd'hui
4. Locaux techniques
5. Informations
6. Noël

2. Bellefontaine : Un peu d'histoire

Le nom de « Bellefontaine » provient du latin « *bella fontana* », belle source

Bellefontaine a été occupée dès l'époque néolithique (7000 à 2500 ans avant JC) comme l'atteste la découverte de sept sites sur son territoire. Le peuplement préhistorique sur la commune est attesté par la présence de divers vestiges, tels le mégalithe dénommé « La Pierre longue » et un polissoir (tous deux sur le versant sud de la vallée) ou encore la villa d'époque gallo-romaine mise au jour lors de fouilles archéologiques sur le versant nord.

Il existait en réalité deux villages séparés par la rivière d'Ysieux, laquelle constituait la frontière entre la Châtellenie de Gonesse et le ressort de Luzarches. Au sud, c'était Brenc, dont le peuplement régulier peut être reconnu depuis au moins, l'époque carolingienne (soit avant le XI^{ème} siècle). La réunion des deux villages se fit au XVI^{ème} siècle.

Le village dépend au Moyen Âge de la châtellenie de Luzarches jusqu'au 18^{ème} siècle, puis devient une seigneurie de Juvénal des Ursins, famille noble française éteinte depuis le milieu du 17^{ème} siècle. Cette famille donnera un Prévôt des marchands de Paris en 1388, un chancelier de France en 1445, ainsi que Jean, évêque de Beauvais puis de Reims, qui présida le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc en 1456. Enfin, au 18^{ème} siècle, le village dépendra de la famille Molé, l'une des plus célèbres maison française de la noblesse parlementaire, Président du Parlement de Paris qui résidait au château d'Epinay-Champlâtreux. Son fils devint ministre sous Charles X, puis président du Conseil sous Louis Philippe. On doit à cette famille la construction du Château de Champlâtreux qui en fit sa résidence secondaire avant qu'elle ne devienne la résidence des Noailles un siècle plus tard.

Il y avait sur les terres du village une ferme avec ses terres qui appartenait aux Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ordre religieux catholique hospitalier et militaire qui a existé de l'époque des croisades jusqu'au début du 19^{ème} siècle sur le territoire de Bellefontaine, appelé fief de Boissonnet qui dépendait de la commanderie de Puisieux. C'est l'essor de l'abbaye Notre-Dame d'Hérivaux sur le territoire de Luzarches qui, en provoquant notamment des défrichements dans le massif forestier d'Orry-Chantilly, assura l'expansion et le développement économique de la Vallée de l'Ysieux.

La collecte fiscale de Bellefontaine « unité administrative » d'Ancien Régime devenue commune à la Révolution était au 18^{ème} siècle un village où l'on comptait une cinquantaine de « feux » (ménages) soit environ deux cent vingt habitants. La paroisse était placée sous le vocable de Saint Nicolas. Elle avait des liens d'étroite dépendance avec l'abbaye d'Hérivaux. Le père abbé percevait, en partie, la dîme, et proposait à l'évêque (puis archevêque) de Paris les curés que le prélat nommait ensuite. Le conseil de fabrique de la paroisse (clercs et laïcs réunis et administrant le temporel de celle-ci) avait créé une petite école, sur la fréquentation de laquelle nous n'avons guère de lumières, si ce n'est que les enfants pour bénéficier des rudiments d'éducation que l'on y dispensait devaient d'abord s'affranchir du travail de soutien qu'ils apportaient à leurs parents.

La population comprenait deux ou trois fermiers dont celui du seigneur du village et celui tenant la ferme des Sœurs de Saint-Rémy (communauté de femmes installée d'abord à Senlis puis, au 18^{ème} siècle à Villers-Cotterêts), un meunier (Moulin sur la rivière à proximité du château), quelques petits propriétaires, quelques » artisans « , deux ou trois » potiers de terre » devenant, vers 1750, fabricants de carreaux et de tuiles, quelques femmes » dentellières « , et une grosse majorité de journaliers, c'est à dire de petites gens louant leur force de travail lorsque l'occasion se présentait. A noter que les revenus de ces derniers, souvent simples locataires de leur logis, étaient bien modestes, ceci expliquant la notion de pauvre trouvée quelques fois sur le rôle de taille, imposition royale.



Menhir de la Pierre Longue



Bloc de roche détaché du menhir



Le lavoir



Fontaine de la rue de la Source



Borne d'arpentage 1850



Ancien lavoir rue des Sablons



3. D'hier et D'aujourd'hui

L'église Saint-Nicolas

L'église Saint-Nicolas, rue du Tourneveau est mentionnée dans les ouvrages dès le 12^{ème} siècle et a été remaniée au 16^{ème} siècle. Les façades ne présentent aucune décoration et sont d'une grande simplicité, avec des fenêtres plein cintre et des contreforts couvert sur le sommet par des tuiles plates, à l'instar des toitures. Les murs sont en moellons noyés dans un abondant mortier, avec absence totale de pierres d'apparat. Le bâtiment est orienté nord-sud-est - sud-nord-ouest.

Les éléments méritant notre attention se trouvent à l'extérieur, ils sont le massif clocher et le narthex, appentis accolé à la façade occidentale, pour sa fine grille en fer forgé. Le clocher est implanté devant l'angle sud-ouest de la nef. Il est coiffé d'un toit en bâtière et appuyé par deux contreforts à chaque angle, structurés par un larmier à la hauteur du sol de l'étage supérieur.

Cet étage abrite les cloches et est percée de deux baies abat-son sous plein cintre de chaque côté. Une tourelle d'escalier ronde flanque le clocher au nord-ouest ; elle est également structurée par un larmier à la même hauteur que les contreforts et se rajeunit au-delà, peu avant son toit en poivrière. La nef aveugle à deux travées est accompagnée de deux bas-côtés avec lesquelles elle forme un seul corps ; le toit est en pente continue. Les croisillons du transept se divisent également en deux travées, plus étroites.



L'église conserve un beau vitrail au-dessus de l'autel de la Vierge, représentant l'arbre de Jessé et consacré en 1524. La partie basse du vitrail se trouvait en mauvais état vers le milieu du 19^{ème} siècle et a été remplacée en 1871 par une reproduction non fidèle à l'original. Les autres vitraux du chœur sont de 1878.



4. Locaux techniques

Les travaux avancent au gré de la météo et des disponibilités de chacun, avec l'objectif de couvrir avant la fin de l'année.



Montage des fermes





Structure du plancher pour le stockage



Charpente en place



Pour prendre un peu de hauteur



5. Informations

« Plantons le décor » revient pour sa 4^e édition

Et si on plantait local ! C'est la proposition de « Plantons le décor » soutenue par le PNR Oise - Pays de France. L'invitation s'adresse à tous : habitants, copropriétés, collectivités...

Le choix de l'authentique

C'est décidé, vous allez planter un arbre, une haie ou étoffer votre potager. Mais que choisir ? D'abord, préférez les espèces adaptées aux conditions locales (climat, sols, maladies et parasites...) et donc plutôt résistantes. Favorisez aussi les espèces cultivées par des pépiniéristes de la région, vous soutiendrez l'économie locale et réduirez l'impact des transports. Enfin, sélectionnez les espèces qui composent l'identité des paysages de notre territoire. Le catalogue « Plantons le décor » est fait pour vous !



Simplissime...

« Plantons le décor » est une opération de commande groupée d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale. Le site www.plantonsledecor.fr propose un large catalogue avec des fiches et des aides pour sélectionner les végétaux. **Vous avez jusqu'au 5 janvier 2023 pour passer commande. Votre livraison arrivera le 4 février à la Maison du Parc à Orry-la-Ville.**

Le choix de la diversité

En aménageant sa parcelle, chacun de nous contribue à construire le paysage partagé par tous. Les plantes locales offrent une large gamme de choix. Plus résistantes et moins gourmandes en eau, elles favorisent également la biodiversité sur votre terrain. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Parc naturel régional Oise -Pays de France au 03 44 63 65 65 ou par mail à m.sturma@parc-oise-paysdefrance.fr

La maison du livre vous attend !

L'objectif de notre boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, les partager en toute liberté, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. C'est un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie de partage et du don qui développe une démarche écocitoyenne.

En déposant ou en empruntant un livre dans la maison des livres vous contribuez à respecter l'environnement. Elle est à votre disposition sous l'abri bus situé à l'entrée de la mairie près de la grille, elle vous attend.



Bonne lecture à tous !





**N'oubliez pas LE PÈRE NOËL
passera dans notre village**



LE DIMANCHE 4 DECEMBRE

à partir de 16 heures

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE

Goûter et remise des cadeaux



Commission de la Communication

Jean-Noël DUCLOS - Célia DELAHAYE- Eric COLLIN - Claude HERVIN
Emilie CAILLER - Danielle DANG - Lucille FORESTIER - Isabelle MEGRET - Cristina PORTELA - Julie THERY - Luc VIGNAUD

Direction de la publication : Monsieur Jean-Noël DUCLOS

Commission de Rédaction : Les Membres du Conseil Municipal

Réalisation et Distribution gratuite - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique